

ASSEMBLÉE NATIONALE

ADAPTATION DE L'ORGANISATION DES COMMUNES NOUVELLES À LA DIVERSITÉ
DES TERRITOIRES - (N° 2102)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par

M. Verchère, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Louwagie, M. Rolland, M. Le Fur,
M. Masson, M. Reiss et M. Forissier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.